



Lundi 02 Novembre 2020

Bonjour,

Voici les nouvelles dispositions et informations de « La Grange Aventure », suite aux annonces faites le jeudi 29 octobre 2020 par le gouvernement.

Centre de loisirs :

- Le centre de loisirs reste ouvert les mercredis avec cantine et le soir pour le périscolaire.
- Afin de respecter le protocole, 3 groupes seront constitués pour la journée : le groupe maternelle, le groupe 6/8ans et le groupe 9/11ans.  
Une salle à l'intérieur et des espaces seront attribués pour chaque groupe afin de limiter les échanges.
- Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances de fin d'année, du lundi 21 décembre 2020 au jeudi 24 décembre 2020 à 17H30. Le centre ouvrira le lundi 04 Janvier 2021.
- Les enfants de 6 ans et plus doivent venir avec un masque, fournit par les parents, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux.
- L'ensemble du protocole pourra être consulté sur notre site internet [www.lagrangeaventure.fr](http://www.lagrangeaventure.fr) prochainement.
- Nous tolérons, exceptionnellement, les annulations dues au Covid-19 et ceci sans aucun frais, si l'enfant est « cas contact », ou s'il présente les symptômes.  
Les enfants ayant des symptômes évoquant la COVID ou étant considérés comme « cas contact à risque » ne peuvent être admis au centre de loisirs.

Les annulations suites aux Covid-19 « cas contact » ou « cas positif » seront remboursées ou auront un avoir.

Dans la mesure du possible, merci de nous fournir une attestation ou un certificat médical pour justifier les absences.

- La Grange Aventure applique les consignes de L'Agence Régionale de Santé (ARS), concernant les enfants ayant fréquentés le centre et étant « cas positif » ou « cas contact ».

Activités culturelles :

- Les cours de Zumba, Piloxing et danse sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Nous essayerons de récupérer les cours manquants pendant les vacances scolaires et jusqu'au 31 Juillet 2021.
- Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de régler votre forfait correspondant à votre activité (3 chèques possibles : encaissés en octobre, janvier et avril).  
Pour les familles ayant réglées la totalité des cotisations en un seul règlement, des remboursements et des avoirs seront faits en fin de saison, en fonction de l'évolution de la situation.
- **Pour la danse, le gala est toujours prévu le 11 juin 2021 (à confirmer)**

Association « La Grange Aventure » :

- Nous vous proposons une vente de lasagnes à récupérer **le mercredi 9 décembre 2020 (à confirmer)**, afin de financer les camps été et camps ski.  
Le bon de commande sera joint prochainement.
- Nous procéderons également à l'activité des papiers cadeaux à Boulanger, si les conditions sanitaires le permettent, à partir du vendredi 11 décembre.  
Vous pouvez commencer à vous inscrire à l'adresse mail [inscription@lagrangeaventure.fr](mailto:inscription@lagrangeaventure.fr) .  
Notre présence se fera de 9H30 à 19H30, et nous demandons de s'inscrire sur des plages horaires de 2 heures, soit de 9h30 à 11h30, de 11h30 à 13h30, de 13h30 à 15h30, de 15h30 à 17h30 et de 17h30 à 19h30.

L'équipe Présidente et Direction